

Module de commande CR 50

Module de commande CR 50 pour un fonctionnement dépendant de l'air ambiant pour le système de régulation EMS 2 et tous les générateurs de chaleur équipés d'EMS.



Fonctions et caractéristiques

Commande du circuit de chauffage:

- Régulation de la chaudière en fonction de la température ou régulation de la chaudière en fonction de la puissance
- En option, il peut être réglé en tant que régulateur en fonction de la température ambiante avec fonctionnement selon le protocole de communication OpenTherm
- Adaptation automatique de la température de départ pour maintenir la température ambiante réglée

Commande de la production d'eau chaude:

- Pour système de réchauffage du ballon avec vanne 3 voies ou pompe de charge (à la chaudière)
- Programme horaire lié au programme de chauffage pour réchauffage du ballon et/ou commande du circulateur sanitaire
- Fonction « charge unique »
- Fonction de désinfection thermique réglable

Horloge numérique:

- Horloge temps réelle avec sauvegarde en cas de coupure de courant
- Horloge numérique à 1 canal programmable, avec programme journalier/hebdomadaire, 1 programme horaire programmable au choix
- Touches de sélection du modes « automatique » (selon la programmation) et « manuel »
- Programme horaire avec affichage graphique
- Une période de vacances peut être programmée à l'avance

Fonctions et caractéristiques supplémentaires:

- Écran graphique éclairé, affichage de la température ambiante, l'heure, le jour et toutes les données de fonctionnement pertinentes
- Reconnaissance automatique simple des composants connectés avec proposition de configuration
- Sécurité enfants (blocage des touches)
- Touche d'information pour l'affichage du point de consigne actuel et les valeurs réelles
- Texte clair

Montage

- Dans la pièce de vie au mur (via connexion à 2 fils)

Contenu de livraison

- Module de commande CR 50 avec sonde de température ambiante intégrée
- Matériel de montage pour la fixation au mur
- Notice d'installation et d'utilisation

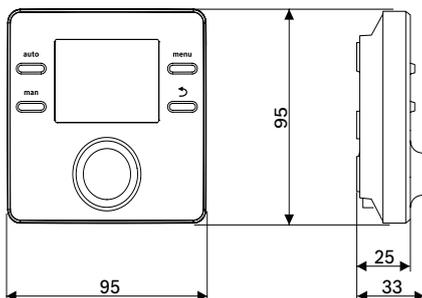
Garantie d'usine

Garantie d'usine de 2 ans sur tous les composants de la chaudière, les frais de déplacement et les heures de travail sont compris. Cette garantie commence à partir de la réception provisoire dans la mesure où celle-ci se passe dans les 3 mois après le placement de l'appareil.

Le fabricant dispose d'un service après-vente national qui effectue les interventions sous garantie. Le fabricant peut également effectuer des réparations et des entretiens après la période de garantie.

La disponibilité des pièces de rechange est garantie jusqu'à minimum 10 ans après l'arrêt de la production du produit.

Dimensions



Données techniques

		CR 50
Tension nominale	V DC	8...16
Courant nominal (sans éclairage)	mA	5...23
Interface BUS		EMS 2, OpenTherm
Plage de régulation	°C	5 ... 30
Température ambiante autorisée	°C	0 ... 50
Réserve de marche		≥ 4 u
Classe de protection		III
Indice de protection		IP20
Directive UE relative à l'efficacité énergétique		
Classe du régulateur de température		V
Contribution du régulateur de température à l'efficacité énergétique saisonnière		4,0